

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Pour toute information:

https://www.estuaire-sillon.fr/l-environnement/l-assainissement/l-assainissement-non-collectif-4862.html ou Téléphone : 02 28 00 98 34

Demande d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif

PREMIÈRE PARTIE : A REMPLIR PAR LE DEMANDEUR

NATURE DU PROJET	TEMPERE PARTI		2011
NATURE DU PROJET			
☐ Dossier d'urbanism		N°	
☐ Réhabilitation de l'a	assainissement		
DEMANDEUR			
Nom / Prénom ou rais	son sociale :		
Adresse :			
Commune :		Code Postal :	
Téléphone :		Portable :	
Courriel :			
LIELL DUBADL ANTATIC	AN DEC TRAVALIV		
LIEU D'IMPLANTATIO	ON DES TRAVAUX		
Adresse :			
Commune :		Code Postal :	
Références cadastrale	es, sections et n° :		
Superficie totale de la	propriété :	m²	
CARACTERISTIQUES DE L'IMMEUBLE DESSERVI			
Projet :	☐ construction neuve	\Box transformation/agrandissement \Box autre :	
Nature de l'immeuble	e : □ maison individuelle	\square immeuble collectif \square local professionnel	☐ groupement d'habitats
Usage :	□ résidence principale	\square résidence secondaire \square usage locatif	
Nombre de pièces principales : Nor		Nombre d'usagers :	
Alimentation en eau potable :		\square distribution publique \square puits ou forage privé	
Existe-t-il un puits dans un rayon de 35 m du dispositif de traitement projeté ?			
SI OUI : distance par i	rapport au dispositif de trai	tement : m	
CARACTERISTIQUES	DE L'INSTALLATION PROP	OSEE	
1. Traitement Type :		Dimensionnement :	(m² ou EH)
N° d'agrément (si co	oncerné)		
2. Évacuation	☐ infiltration	□ réseau pluvial	
	□ fossé	□ autre :	
Dans l'hypothèse où l'exutoire n'appartient pas au propriétaire, le rejet devra être autorisé par son propriétaire (commune, département, propriétaire privé).			

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR		
Le propriétaire soussigné, certifie exacts les renseignements fournis ci-dessus et s'engage à : - ne pas entreprendre de travaux sans l'approbation du dossier par le Service Public d'Assainissement Non Collectif - réaliser l'installation d'assainissement en son entier, conformément à la réglementation en vigueur et au projet tel qu'il		
aura été autorisé		
- prévenir le SPANC chargé du contrôle de réalisation dès le début des travaux et avant le recouvrement des ouvra d'assainissement		
- maintenir en bon état de fonctionnement l'installation par un entretien régulier et régler les sommes relatives aux différents contrôles (conception, réalisation, fonctionnement), prévues par le règlement du service dont un exemplaire m'a été communiqué.		
Le contrôle de CONCEPTION de demande d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif donnera lieu a paiement de la redevance liée à ce contrôle. En cas de modificatif, le deuxième avis sera facturé 50 € TTC. Le contrôle de REALISATION donnera lieu au paiement de la redevance liée à ce contrôle. En cas de modificatif, le deuxièn		
avis sera facturé 50 € TTC A :le :		
Signature du/des demandeur(s):		
Nos Tarifs en vigueur sont consultables sur le site https://www.estuaire-sillon.fr/l-environnement/l-assainissement-non-collectif-4862.html ou sur demande au 02 28 00 98 34.		
PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE		
□ Plan intérieur des bâtiments		
 Étude de faisabilité de l'assainissement comprenant : Une analyse du site: topographie, géologie, sensibilité du milieu Une analyse de la parcelle: occupation, ruissellement, puits, eau pluviale, exutoire Une analyse pédologique: sondage avec description précise, perméabilité (si infiltration) Proposition et dimensionnement de la filière: justification du choix, descriptif précis de la filière surtout pour les filières dérogatoires La position de l'immeuble et des immeubles voisins, les aires de stationnement et de circulation des véhicules L'implantation de l'installation d'assainissement non collectif (sorties d'eaux usées, ventilations, ouvrages, point de rejet dans le cas d'un rejet superficiel des eaux traitées) La présence d'arbres et le cas échéant le projet d'aménagement du jardin Profil en long de l'installation d'assainissement non collectif avec côtes, distance, niveau et calcul des pentes (pour la sortie des eaux usées de l'immeuble et chaque ouvrage) △ Autorisation écrite du propriétaire de l'exutoire envisagé et les servitudes nécessaires, dans le cas d'un rejet superficiel (fossé, réseau pluvial) 		
DEUXIÈME PARTIE : A REMPLIR PAR LA MAIRIE		
DEMANDE FAITE EN PARALLELE (RAYER LES MENTIONS INUTILES)		
- d'une procédure de permis de construire / permis d'aménagement / déclaration préalable 🖂 OUI 🖂 NON		
N° de PC / PA / DP :		
- de la seule réhabilitation de la filière d'assainissement □ OUI □ NON		
AVIS SUR LE REJET DES EAUX TRAITEES		
□ FAVORABLE		
□ FAVORABLE AVEC RESERVES (précisez) :		
LI AVOIABLE (Piecisez) .		
OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES		

Signature et cachet :